



HABITAT



MOBILITÉS



ÉCONOMIE



ENVIRONNEMENT



PATRIMOINE

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

4.8 - SECTEURS D'INFORMATION DES SOLS (SIS)

PLUi-H approuvé le 18 décembre 2019 :

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil communautaire du 18 décembre 2019

La Présidente,
Mme Élisabeth BONJEAN



HABITAT



MOBILITÉS



ÉCONOMIE



ENVIRONNEMENT



PATRIMOINE

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal
valant Programme Local de l'Habitat

4.9 - SECTEURS D'INFORMATION DES SOLS (SIS)

PLUi-H arrêté le 7 mai 2019 :

Vu pour être annexé à la délibération du
Conseil communautaire du 7 mai 2019

La Présidente,
Mme Elisabeth BONJEAN

40SIS05997

Fiche Détaillée

1 - Identification

Identifiant : 40SIS05997

Nom usuel : LACROIX

Adresse : 602 Chemin de Mesturon

Département : LANDES - 40

Commune principale : SAINT PAUL LES DAX - 40279

Caractéristiques du SIS : Ancienne unité de fabrication d'artifices de divertissement exploitée jusqu'en 1993 par la société LACROIX sur la commune de St Paul les Dax (40). En 1984, la société LACROIX a acquis la parcelle voisine (parcelles BD297, BD314 et BD315, selon le plan cadastral actuel) afin d'étendre la zone de stockage (3 dépôts d'artifice et 3 dépôts de poudre noire). En 1993, le site a été mis en sommeil et les activités ont été transférées sur un autre site, en banlieue toulousaine. Les parcelles BD297, BD314 et BD315 achetées en 1984 pour le stockage, ont été revendues au Syndicat Intercommunal à Vacation Unique (SIVU) du pays dacquois. Ces parcelles accueillent dorénavant une déchetterie ainsi qu'une station de transit de déchets ménagers, soumises à la police des installations classées (ICPE). Pour cette raison, ces parcelles ne sont pas intégrées au SIS. Les bâtiments qui étaient en place ont fait l'objet soit d'une démolition, soit d'un nettoyage ou d'une dépollution en mars 1999. Les parcelles BD72 et BD303 servent à présent de parking d'auto-école. L'emprise du site (hors parcelles BD297, BD314 et BD315) occupe une superficie d'environ 14 463 m² (source : www.cadastre.gouv.fr).

Etat technique : Site "banalisable" (pour un usage donné), pas de contrainte particulière après diagnostic, ne nécessite pas de surveillance

Observations : L'évaluation simplifiée des risques (ESR) a été réalisée en septembre 1998 (étape A) et en mars 1999 (étape B). L'analyse des sols a mis en évidence : - la présence de deux zones polluées correspondant à la zone 2 de destruction et d'essai des produits pyrotechniques (320 m² environ) et à la zone 6 de rejet des effluents aqueux (200 m² environ), - des polluants en cause tels que le cuivre, l'arsenic, le baryum et l'antimoine. Les travaux de destruction, inertage, et nettoyage des bâtiments pyrotechniques ont été effectués en février 1999. Sur le plan environnemental et des risques associés, le changement d'usage du site vers un usage sensible entraînera obligatoirement la réalisation de nouvelles études environnementales. Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

2 - Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	40.0043	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=40.0043

3 - Sélection du SIS

Critère de sélection : Terrains concernés à risques avérés

Commentaire : La réhabilitation du site a été réalisée avec une dépollution ne visant qu'à un usage de type industriel ou assimilé (artisanal, commercial, etc.). Le site en son état actuel ne peut être affecté à un usage de type "sensible" (habitation, école, agriculture, élevage, etc.). Pour cette raison, il a été décidé d'inscrire ce site en SIS comme étant à risques avérés, pour informer le ou les propriétaires actuels et les éventuels futurs autres propriétaires, occupants à titre gratuit ou onéreux ou gestionnaires des terrains, des contraintes en matière d'utilisation des sols. Les futurs usages qui seraient envisagés ne pourront être validés qu'après la réalisation par un bureau d'études certifié en matière de sites et sols pollués d'une étude de sols, voire la mise en œuvre de mesures de gestion complémentaires adaptées à ces usages (cf. articles L. 556-1 et suivants et R. 556.1 et suivants du code de l'environnement).

4 - Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde : 373005.0 , 6302606.0 (Lambert 93)

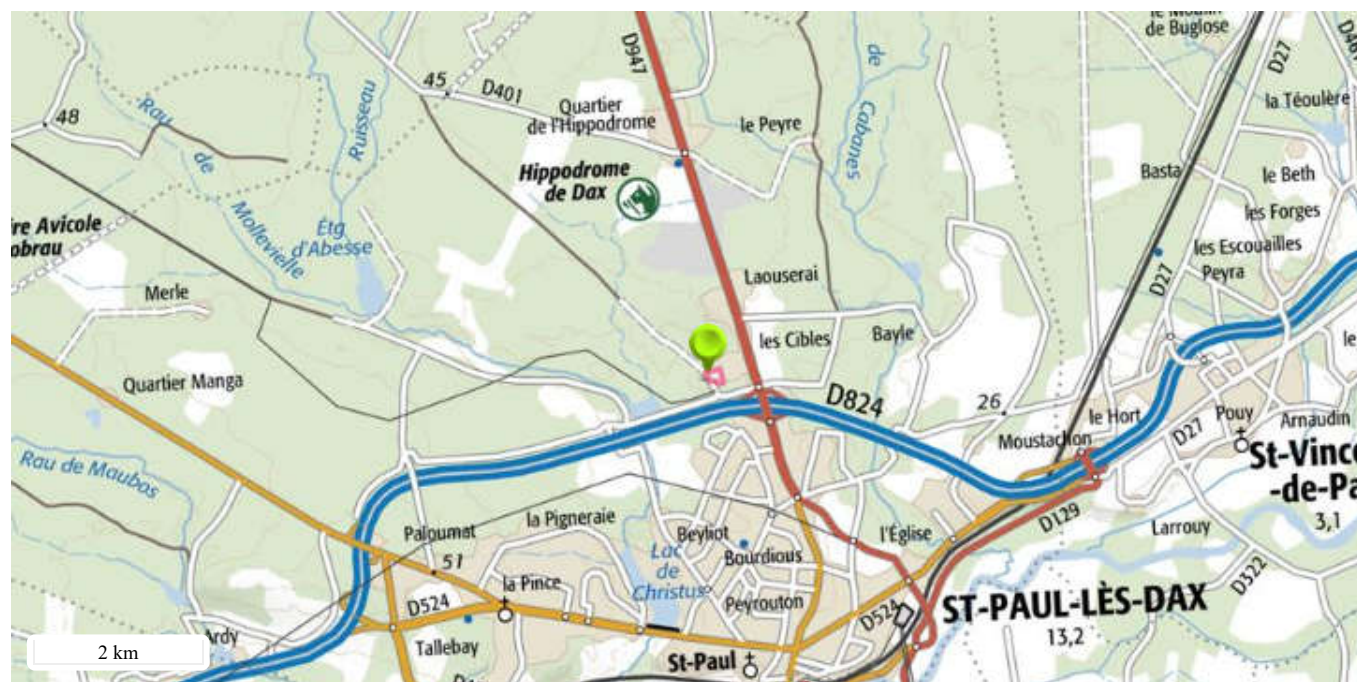
5 - Liste parcelles cadastrales

Code commune	Nom commune	Section	Parcelle	Date
40279	SAINT PAUL LES DAX	BD	72	08/11/2017
40279	SAINT PAUL LES DAX	BD	290	08/11/2017
40279	SAINT PAUL LES DAX	BD	303	08/11/2017
40279	SAINT PAUL LES DAX	BD	304	08/11/2017

6 - Documents

Titre
AP - 17/01/19

7 - Cartographie dynamique



Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 40SIS05997



Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 40SIS05997

40SIS06010

Fiche Détaillée

1 - Identification

Identifiant : 40SIS06010

Nom usuel : Ancienne usine à gaz - Centre EDF-GDF Services

Adresse : 13 Avenue Francis Planté

Département : LANDES - 40

Commune principale : DAX - 40088

Caractéristiques du SIS : Ancienne usine fabriquant du gaz à partir de la distillation de la houille, exploitée de 1855 à 1958, sur la commune de Dax (40), situé à 500 mètres au sud du centre ville. L'emprise du site occupe une superficie totale d'environ 15 786 m² (source : www.cadastre.gouv.fr). Le site a été transformé en station d'alimentation en gaz naturel en 1961. Depuis 1996, le site est réutilisé pour les besoins des entreprises EDF et ENGIE (ex-GDF). SOFILO, filiale de EDF a acquis en 2001, la partie du site comprenant les parcelles cadastrées BD 128 et 282, sans en changer l'usage.

Etat technique : Site concerné par une action nationale de l'Etat (protocole Usines à gaz)

Observations : Gaz de France (GDF) a hiérarchisé ses actions sur les 467 sites d'anciennes usines à gaz qu'il gère répartis sur l'ensemble du territoire. La méthodologie a consisté à hiérarchiser les sites en fonction de leur sensibilité vis à vis de l'environnement (usage du site, vulnérabilité des eaux souterraines et superficielles, présence et type de population sur le site,...). L'application de cette méthode a abouti à l'établissement de cinq classes de priorité pour lesquelles les engagements de GDF ont fait l'objet d'un protocole d'accord relatif à la maîtrise et au suivi de la réhabilitation des anciens terrains d'usines à gaz entre le Ministère de l'Environnement et GDF signé le 25 avril 1996. Le site de Dax est en classe 4 du protocole. De ce fait, c'est un site dont la sensibilité vis à vis de l'homme, des eaux souterraines et superficielles est très faible. Conformément aux engagements du protocole, et en raison d'un projet de réaménagement pour les besoins internes de l'entreprise (extension de l'agence clientèle et mise en place d'un parking), ce site a fait l'objet d'un diagnostic approfondi. L'ensemble de l'étude a consisté à effectuer des recherches historiques et documentaires, à rechercher des ouvrages enterrés, à évaluer l'impact du site sur les ressources locales en eaux souterraines et superficielles, à caractériser le sol superficiel pour évaluer les risques de contact direct et ceux liés à d'éventuelles émanations gazeuses, et à caractériser le sol en profondeur. De cette étude, il est ressorti qu'il existait sur le site plusieurs zones de souillures en sous-sol : 3 cuves contenant des résidus goudronneux, des terres souillées par des goudrons situées aux alentours et une zone souillée par des goudrons et des matières épurantes. Les travaux de réhabilitation du site ont été réalisés en 1998 (neutralisation des ouvrages souterrains, traitement de 290 tonnes de terres souillées et confinement des matières épurantes). Une surveillance semestrielle de la nappe par le biais de 4 piézomètres a été prescrite par l'arrêté préfectoral du 19 février 1998. Des informations précises et complémentaires peuvent être obtenues en consultant la fiche BASOL correspondante sur "<http://basol.developpement-durable.gouv.fr/>".

2 - Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
-----------	------	-------------	------

Administration - DREAL - DRIEE - DEAL	Base BASOL	40.0035	http://basol.developpement-durable.gouv.fr/fiche.php?page=1&index_sp=40.0035
---	---------------	---------	---

3 - Sélection du SIS

Critère de sélection : Terrains concernés à risques avérés

Commentaire sur la sélection : Site concerné par le protocole "Usines à Gaz"

4 - Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde : 373585.0 , 6297766.0 (Lambert 93)

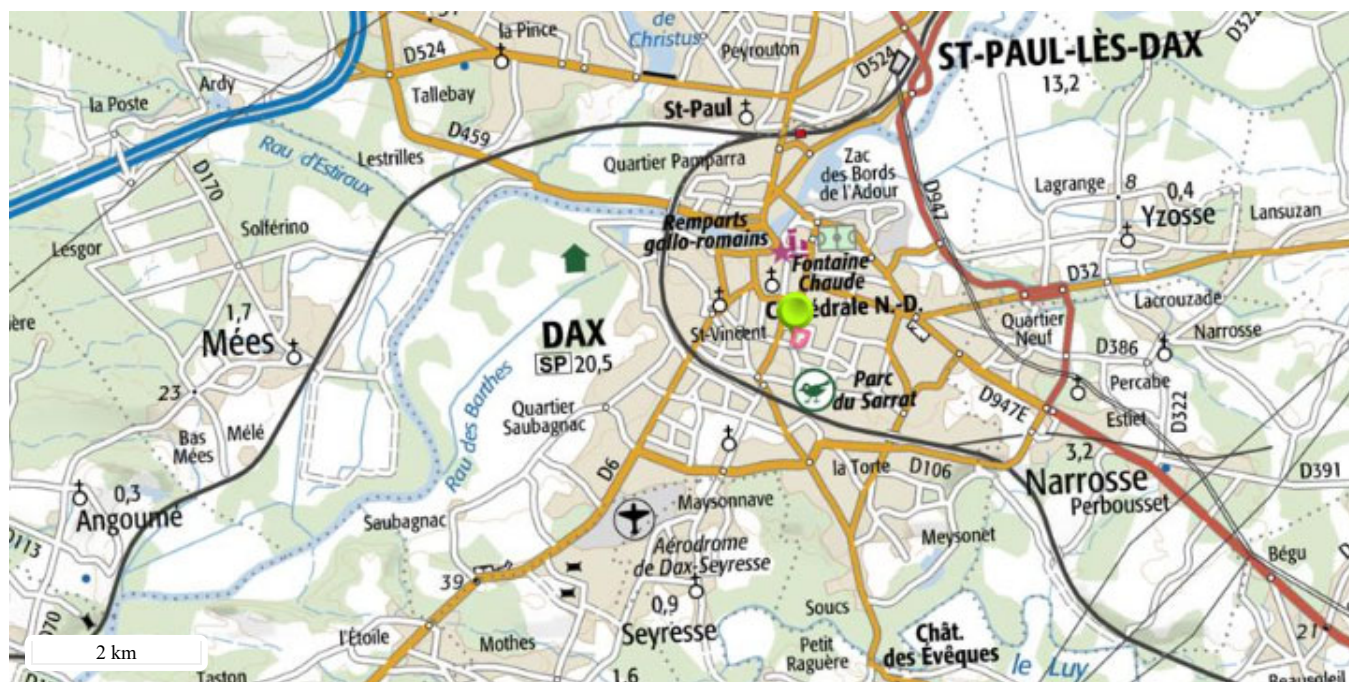
5 - Liste parcelles cadastrales

Code commune	Nom commune	Section	Parcelle	Date
40088	DAX	BD	128	29/06/2017
40088	DAX	BD	282	29/06/2017
40088	DAX	BD	283	29/06/2017

6 - Documents

Titre
AP - 17/01/19

7 - Cartographie dynamique



Périmètre du SIS

Cartes IGN - IGN

Identifiant : 40SIS06010



Périmètre du SIS

Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 40SIS06010